



Interim pas d'ifm "abandon de poste" pourtant...

Par **juste un interim**, le **28/01/2013** à **17:28**

Bonjour a tous,rnj'ai effectuer une mission d'interim du24/05/12 au 19/10/12.rnj'ai en ma possession des contrat qui couvre la période jusqu'au 03/10/12.rndonc l'agence m'a fait travailler du 05/10/12 au 19/10/12 sans contrat mais j'ai ete payé (fiche de paie).rnune attestation pole emploi avec motif de l'arret de la mission: Fin de mission TT". MAIS pas les IFM (indemnité fin de mission)rnPole m'emploi me refuse la prise en charge parce que j'ai n'ai pas percus les IFM et pour eux il s'agit d'un abandon de poste.rnje telephone a l'agence interim et la il me disent qu'il s'agit d'un abandon de poste et qu'ils sont en possession dans leurs base d'un contrat qui cours jusqu'a decembre 2012. je n'ai bien sur jamais vu ni signé ce contrat et aussi que la société utilisatrice leur a confirmé que c'est un abandon de poste.rnPourtant ce n'est pas du tout ca. rnavant la fin de mon contrat initial (le 03/10/12) j'ai prévenu l'agence et la société que je ne souhaitai pas continuer car j'avais autre chose en vu. On me demande de rester encore quelques temps pour qu'il puisse trouver une autre personne. je leurs donne mon accord verbal pour une prolongation jusqu'au 19/10/12. et voila que derriere mon dos il ont fait un contrat jusqu'en decembre 12. et je repete je ne l'ai pas signe ni vu c'est ce qu'ils disent.rnj'ai envoyer un recommandé mais il reste sur leurs position rns'il vous plait sui je dans mon droit rnsi oui qu'est ce que je dois faire